



Département de français

FREN 4413 /LING 4413 [0.5 credit]

FREN 5002

Diachronie du français

Special Topics :

Standardisation du français et idéologies linguistiques (W 2019)

Coordonnées

Courriel¹ : EmilieUrbain@cunet.carleton.ca

Téléphone (bureau) : (613) ext. 2173

Bureau : Dunton Tower, 1611

Heures de cours

Mercredi, de 11h35 à 14h25

Heures de consultation

Lundi de 13h à 15h30 ou sur rendez-vous

Description du cours

Préalable du cours

Precludes additional credit for LING 4413.

Prerequisite(s): FREN 2401 and FREN 3050, or permission of the department. Also offered at the graduate level, with different requirements, as FREN 5200, for which additional credit is precluded.

Description détaillée

Dans ce séminaire, nous examinerons comment toute une série de processus visant à standardiser la langue française, c'est-à-dire visant à l'uniformiser, à la fixer et à réduire les phénomènes de variation a été mise en place, à partir du 17^e siècle. Cette période où le français se développe de plus en plus à mesure qu'il remplit de nouvelles fonctions sociales dans la société française amène en effet les grammairiens et auteurs de l'époque à proposer des règles touchant tous les domaines de la langue (orthographe, vocabulaire, grammaire, prononciation) afin de la rendre plus homogène. Nous

¹ Les communications par courriel reçoivent généralement une réponse dans un délai raisonnable, le plus souvent dans les 24h suivant leur réception, pour peu qu'elles soient envoyées pendant la journée les jours ouvrables (de semaine).

Le courriel devrait être utilisé surtout pour des demandes concernant l'organisation du cours, son déroulement, les absences ou des questions administratives. En ce qui concerne la matière du cours ou les travaux, et pour toute question demandant une réponse élaborée substantielle, il est préférable de poser tes questions en face à face, pendant les heures de consultation ou sur rendez-vous.

Toute communication électronique devra être faite par l'intermédiaire de l'adresse @carleton.ca de l'étudiant.e.

regarderons ensemble quelles étaient les règles proposées et sur quels raisonnements elles s'appuyaient et nous essaierons de comprendre pourquoi certaines réussirent à s'imposer alors que d'autres non.

Puisque certaines formes linguistiques en vinrent alors à être vues comme correctes et d'autres comme fautives, la standardisation de la langue française s'est accompagnée également de discours qui valorisaient et dévalorisaient les formes linguistiques. Ce séminaire visera aussi à examiner ces discours, qui illustrent ce qu'on étudie en sociolinguistique sous le nom d'*idéologies linguistiques*, c'est-à-dire des ensembles d'idées sur ce qu'est une langue, sur ce qu'est le bon ou le mauvais usage linguistique, ou encore sur les liens entre attributs sociaux et formes linguistiques.

L'élaboration de la norme du français ayant été contemporaine des entreprises de colonisation de la Nouvelle-France, le séminaire visera également à comprendre plus spécifiquement ses conséquences sur l'évaluation des variétés de français du Canada : nous analyserons des exemples de formes non standard des français canadiens liées à l'histoire de la standardisation du français et la façon dont elles ont été perçues.

Objectifs du cours

À la fin de ce cours, l'étudiant.e pourra :

- Maîtriser la terminologie de la linguistique historique et de l'analyse du discours
- Comprendre et expliquer les étapes de la standardisation de la langue française et ses conséquences en termes d'évaluation des pratiques linguistiques régionales, en particulier au Canada
- Comprendre et utiliser les concepts et modèles d'analyse des représentations, attitudes et idéologies linguistiques
- Connaître les idéologies linguistiques principales en jeu dans l'histoire de la standardisation du français
- Appliquer les outils de l'analyse du discours sur la langue à des corpus historiques

Manuel d'instruction

Il n'y a pas de manuel d'instruction à acheter ; nous allons travailler à partir de chapitres de livres et d'articles disponibles à la réserve dans la bibliothèque universitaire ou sur Ares *via* CULearn (selon les autorisations Copyright obtenues). Voir calendrier du cours.

Évaluation

Examen théorique de mi-session : 30% (**27 février**)

Présentation d'un article scientifique (présentation orale, 5%, et synthèse écrite, 10%) : 15%

Présentation orale du travail d'analyse : 10%

Projet final : 35% (**9 avril**)

Participation : 10% (au terme du semestre)

Approche pédagogique

L'enseignement se déroulera sous forme de séminaire. Les présentations théoriques et méthodologiques de la professeure seront ponctuées de discussions, notamment autour des lectures données aux étudiant.e.s, ainsi que d'exercices pratiques d'analyse.

Les lectures obligatoires tirées des ouvrages de référence en bibliographie seront à faire au fur et à mesure de l'avancement des séances (voir plan des séances). Elles seront déposées sous forme électronique sur la plateforme CULearn lorsque les autorisations Copyright le permettent ou seront disponibles à la réserve de la bibliothèque (plus d'informations seront données à cet effet lors de la première séance de cours).

Des présentations power point et/ou des notes de cours agiront à titre de compléments. Elles seront disponibles le cas échéant sur la plateforme CULearn.

Calendrier des séances et des lectures (sujet à modifications)

	Thème de la séance	Lectures obligatoires	Échéancier
Séance 1 9 janvier	Plan du cours et introduction	<i>Pas de lecture</i>	
Séance 2 16 janvier	La standardisation de la langue française : balises historiques	Knecht, Pierre (1997) « Langue standard », dans Marie-Louise Moreau (éd.). <i>Sociolinguistique. Concepts de base</i> . Liège, Mardaga : p. 194-198. Walter, Henriette (1988). <i>Le Français dans tous les sens</i> . Paris, Éditions Robert Laffont « Livre de Poche », « Le temps du 'bon usage' », « Le temps de l'école » : p. 108-128	
Séance 3 23 janvier	Standardisation et français canadien	Bouchard, Chantal (2002). <i>La langue et le nombril. Une histoire sociolinguistique du Québec</i> . Québec, Éditions Fidès, chapitre II « L'histoire de la langue française au Québec » : p. 43-52. Francard, Michel (1997). « Légitimité linguistique », dans Marie-Louise Moreau (éd.). <i>Sociolinguistique. Concepts de base</i> . Liège, Mardaga : p. 201-202. Després-Péronnet, Louise (2009). « Le parler acadien » dans Mourad Ali-Khodja et Annette Boudreau (dir.). <i>Lectures de l'Acadie. Une anthologie de textes en sciences humaines et sociales</i> . Québec, Éditions Fidès : p. 189-204.	Choix de l'article à présenter
Séance 4 30 janvier	<i>Présentations étudiantes</i> La notion d'idéologie linguistique	Klinkenberg, Jean-Marie (2015). <i>La langue dans la cité. Vivre et penser l'équité culturelle</i> . Liège, Les Impressions Nouvelles, sections « Enjeux sociaux » et « Enjeux éducationnels » : p. 38-57. Calvet, Louis-Jean (2005). <i>La sociolinguistique</i> . Paris, Presses universitaires de France, 5 ^e édition, chapitre III, « Comportements et attitudes », p. 42-60.	Présentation orale d'un article scientifique
Séance 5 6 février	<i>Présentations étudiantes</i> Idéologies linguistiques et français canadien	Bouchard, Chantal (2011). <i>Méchante langue. La légitimité linguistique du français parlé au Québec</i> . Montréal, Presses de l'Université de Montréal, « avant-propos » p.9-12, chapitre 1 « Comment une langue perd sa légitimité », conclusion : p. 13-40 et p. 159-166.	Présentation orale d'un article scientifique
Séance 6 13 février	<i>Présentations étudiantes</i> L'analyse des discours sur la langue I + révision pour l'examen	Boudreau, Annette (2016), « 'Nous aussi on dit ça'. Frontières et catégories linguistiques. L'exemple de l'Acadie », dans Marie-Madeleine Bertucci (éd.). <i>Les français régionaux dans l'espace francophone</i> . Frankfurt am Main, Peter Lang : p. 89-100.	Présentation orale d'un article scientifique

20 février	Winter Break	/	
Séance 7 27 février	Examen théorique		Examen théorique (30%)
Séance 8 6 mars	L'analyse des discours sur la langue	<i>À déterminer</i>	
Séance 9 13 mars	Présentation de France Martineau	France Martineau, « À distance de Paris : usages linguistiques en France et en Nouvelle-France à l'époque classique », dans Dorothée Aquino-Weber (dirs) (2009). <i>Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman. Enjeux et méthodologies</i> . Bern, Peter Lang, p. 221-242	
Séance 10 20 mars	L'analyse des discours sur la langue	<i>À déterminer</i>	
Séance 11 27 mars	L'analyse des discours sur la langue	<i>À déterminer</i>	
Séance 12 3 avril	Présentations étudiantes	<i>Dernier cours - Pas de lecture</i>	Présentation orale du projet final (10%)
9 avril	Date limite de remise d'un travail de semestre	/	Remise du projet final (35%)

Lectures obligatoires

Bouchard, Chantal (2002). *La langue et le nombril. Une histoire sociolinguistique du Québec*. Montréal, Éditions Fidès, 2^e édition, chapitre 2 « L'histoire de la langue française au Québec » : p. 43-52.

Bouchard, Chantal (2011). *Méchante langue. La légitimité linguistique du français parlé au Québec*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, « avant-propos » (p. 9-12), chapitre 1 « Comment une langue perd sa légitimité » (p. 13-40), conclusion (p. 159-166).

Boudreau, Annette (2016), « 'Nous aussi on dit ça'. Frontières et catégories linguistiques. L'exemple de l'Acadie », dans Marie-Madeleine Bertucci (éd.). *Les français régionaux dans l'espace francophone*. Frankfurt am Main, Peter Lang : p. 89-100.

Calvet, Louis-Jean (2005). *La sociolinguistique*. Paris, Presses universitaires de France, 5^e édition, chapitre III, « Comportements et attitudes » : p. 42-60.

Després-Péronnet, Louise (2009). « Le parler acadien » dans Mourad Ali-Khodja et Annette Boudreau (dir.). *Lectures de l'Acadie. Une anthologie de textes en sciences humaines et sociales*. Québec, Éditions Fidès : p. 189-204.

Francard, Michel (1997). « Légitimité », dans Marie-Louise Moreau (éd.). *Sociolinguistique. Concepts de base*. Liège, Mardaga : p. 201-202.

Klinkenberg, Jean-Marie (2015). *La langue dans la cité. Vivre et penser l'équité culturelle*. Liège, Les Impressions Nouvelles, sections « Enjeux sociaux » et « Enjeux éducationnels » : p. 38-57.

Knecht, Pierre (1997). « Langue standard », dans Marie-Louise Moreau (éd.). *Sociolinguistique. Concepts de base*. Liège, Mardaga : p. 194-198.

Martineau, France (2009). « À distance de Paris : usages linguistiques en France et en Nouvelle-France à l'époque classique », dans Dorothée Aquino-Weber, Sara Cotelli et Andres Kristol (dir.). *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman. Enjeux et méthodes*. Berne, Peter Lang : p. 221-242.

Walter, Henriette (1988). *Le Français dans tous les sens*. Paris, Éditions Robert Laffont « Livre de Poche », « Le temps du 'bon usage' », « Le temps de l'école » : p. 108-128.

Une bibliographie d'ouvrages de référence utiles pour la réalisation du projet de semestre des étudiant.e.s sera mise à disposition sur la plateforme électronique du cours.

RAPPEL DES RÈGLEMENTS UNIVERSITAIRES

Plagiarism

The University Senate defines plagiarism as “*presenting, whether intentionally or not, the ideas, expression of ideas or work of others as one’s own.*” This can include:

- reproducing or paraphrasing portions of someone else’s published or unpublished material, regardless of the source, and presenting these as one’s own without proper citation or reference to the original source;
- submitting a take-home examination, essay, laboratory report or other assignment written, in whole or in part, by someone else;
- using ideas or direct, verbatim quotations, or paraphrased material, concepts, or ideas without appropriate acknowledgment in any academic assignment;
- using another’s data or research findings;
- failing to acknowledge sources through the use of proper citations when using another’s works and/or failing to use quotation marks;
- handing in “substantially the same piece of work for academic credit more than once without prior written permission of the course instructor in which the submission occurs.”

Plagiarism is a serious offence which cannot be resolved directly with the course’s instructor. The Associate Dean of the Faculty conducts a rigorous investigation, including an interview with the student, when an instructor suspects a piece of work has been plagiarized. Penalties are not trivial. They can include a final grade of “F” for the course.

Useful services available to students

Service de soutien du département de français (1608 DT, 16^e étage, Dunton Tower)

Academic Writing Centre and Writing Tutorial Service (4th Floor, Library, 613-520-6632)

Student Academic Success Centre (SASC, 302 TB, 613-520-7850)

Learning Commons (4th Floor, Library, 613-520-2600, ext.1125)

Requests for Academic Accommodation

You may need special arrangements to meet your academic obligations during the term. For an accommodation request, the processes are as follows:

Pregnancy obligation

Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details, visit the Equity Services website: carleton.ca/equity/wp-content/uploads/Student-Guide-to-Academic-Accommodation.pdf

Religious obligation

Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details, visit the Equity Services website: carleton.ca/equity/wp-content/uploads/Student-Guide-to-Academic-Accommodation.pdf

Academic Accommodations for Students with Disabilities

If you have a documented disability requiring academic accommodations in this course, please contact the Paul Menton Centre for Students with Disabilities (PMC) at 613-520-6608 or pmc@carleton.ca for a formal evaluation or contact your PMC coordinator to send your instructor your Letter of Accommodation at the beginning of the term. You must also contact the PMC no later than two weeks before the first in-class scheduled test or exam requiring accommodation (if applicable). After requesting accommodation from PMC, meet with your instructor as soon as possible to ensure accommodation arrangements are made. carleton.ca/pmc

Survivors of Sexual Violence

As a community, Carleton University is committed to maintaining a positive learning, working and living environment where sexual violence will not be tolerated, and its survivors are supported through academic accommodations as per Carleton's Sexual Violence Policy. For more information about the services available at the university and to obtain information about sexual violence and/or support, visit: carleton.ca/sexual-violence-support

Accommodation for Student Activities

Carleton University recognizes the substantial benefits, both to the individual student and for the university, that result from a student participating in activities beyond the classroom experience. Reasonable accommodation must be provided to students who compete or perform at the national or international level. Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. <https://carleton.ca/senate/wp-content/uploads/Accommodation-for-Student-Activities-1.pdf>

For more information on academic accommodation, please contact the departmental administrator or visit: students.carleton.ca/course-outline

Formal Exams

Students are expected to be available for the duration of a course including the examination period. Dates and deadlines are made available to students in the Carleton University Undergraduate Calendar well in advance of registration. **No formal examinations will be informally accommodated.** All deferral requests have to go through the registrar's office: <https://carleton.ca/registrar/special-requests/deferral/>